

forte économie, si ce geste peut contribuer à l'expansion de la Colombie-Britannique, vu que les services d'utilité publique de Vancouver ont dit que le coût de ce gaz naturel serait environ la moitié du gaz fabriqué et que le chauffage au gaz coûterait la moitié moins cher que le chauffage au charbon.

Vancouver n'a jamais été égoïste. Elle a toujours constaté que sa richesse dépend de celles de l'intérieur de la Colombie-Britannique, des exploitations forestières, des mines, des fermes et des pêcheries de la province. La prospérité de Vancouver dépend de celle de la Colombie-Britannique.

Trop longtemps notre province de la Colombie-Britannique a été telle que la décrit un de ses éminents citoyens qui a joué un rôle de premier plan dans sa mise en valeur et qui, je le regrette, est au nombre de ceux qui, par la mesure à l'étude, demandent de constituer la société en corporation. Il s'agit de M. H. R. MacMillan. Dans un discours qu'il prononçait devant le *Board of Trade* de Vancouver, il y a quinze ans, discours qui a fait sur moi, et sans doute sur tous ses auditeurs, une profonde impression, il expliquait le long retard apporté à la mise en valeur de notre province par les termes bibliques suivants: "On nous a considérés comme des scieurs de bois et des porteurs d'eau". Avant la guerre, nous faisons la coupe de billes qui, chargées dans des barges, s'en allaient au Japon, en Australie ou en Angleterre. Pendant longtemps, nous n'avons même pas scié nos propres billes. Dans les mêmes conditions, nous chargions le minerai et les concentrés dans des bateaux afin de les faire raffiner à l'étranger. Dans ma circonscription se trouve une des mines de cuivre importantes du monde, la mine Britannia, où j'ai déjà travaillé et qui est en exploitation depuis plus de quarante ans. La production quotidienne de la mine Britannia a parfois atteint 8,500 tonnes et se chiffre encore par 4,000. Nous n'avons jamais fait autre chose que d'extraire le minerai du sol, le broyer et l'expédier au delà de la frontière américaine, à Tacoma, ville édifiée grâce au minerai de la Colombie-Britannique, et, en particulier, de la mine de Britannia.

Au début, on a pensé qu'il était impossible au point de vue économique de fondre le minerai au Canada. Nous avons la chaux, la houille et le minerai de cuivre dans un rayon de moins de vingt milles, sur le littoral. On prétendait toutefois que c'était impossible et on expédiait le minerai à Tacoma, parce que les capitalistes américains qui possédaient la mine désiraient naturellement dépenser leur argent du côté sud de la frontière. Au cours de ces quarante ans, nous aurions pu édifier en Colombie-Britannique une ville métallurgique de l'importance de Tacoma, mais nous

avons expédié notre minerai à cette ville, de la même manière que nous avons expédié à l'étranger nos billes et notre pâte de bois. La naissance de l'industrie de transformation en Colombie-Britannique ne remonte qu'à vingt ans. Or, voici que nous assistons de nouveau à une forme d'exportation la plus rapide possible de nos ressources aux États-Unis, celle que permettrait les bills des pipe-lines. Voilà pourquoi l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique et les conseils municipaux ainsi que les *Boards of trade* de toute la province ont exprimé leur opposition à l'octroi de toute franchise ou de toute charte à une société ayant annoncé son intention d'expédier le gaz par voie des États-Unis.

Je veux en dernier lieu traiter de cette idée de monopole. On est d'avis que si nous refusons d'accorder ces chartes ou que si nous nous opposons à ce qu'on les accorde, nous imposerons alors un monopole au pays, parce que nous protégerons ainsi une charte accordée l'an dernier à la *Westcoast Transmission Company*, charte qui n'a pas servi à grand chose jusqu'ici puisque le gouvernement de l'Alberta a refusé de l'étudier jusqu'à ce que d'autres sociétés soient entrées dans la même sphère d'activité.

Je veux signaler à ce moment combien j'ai été fier, il y a deux ans, d'entendre les géologues de deux des plus importantes sociétés affirmer au comité des chemins de fer,—ils ont réitéré leur déclaration l'année suivante lors du congrès minier que j'ai mentionné plus tôt,—que la ligne de conduite actuelle du gouvernement de l'Alberta en matière de pétrole et de gaz était la meilleure du continent. Voilà pourquoi la province a déclaré qu'elle ne traiterait pas avec une seule société. N'a-t-elle pas dit refuser tout gaz à cette société aussi longtemps qu'elle serait seule dans ce secteur? On attendra qu'elle ait des concurrents dans le même domaine et qu'on puisse choisir parmi les meilleurs. Aucun monopole n'a vu le jour puisqu'une société ne peut aller plus loin grâce à la prévoyance et à la saine administration du gouvernement de l'Alberta.

Seules les sociétés qui demandent l'adoption de ces projets de loi tendent à constituer un monopole. Pour faire adopter ces mesures, elles n'ont qu'à accepter une modification stipulant un tracé canadien. Il ne faudrait pas contraindre le Parlement à leur imposer la modification, car, à mon avis, ce serait contraire au principe sur lequel se fondent les mesures d'intérêt privé. Toute société,—ou particulier,—qui présente un bill d'intérêt privé sait parfaitement ce qu'elle veut. Si le Parlement décide qu'il est impossible de lui accorder ce qu'elle désire, la mesure est abandonnée. Apporter à la mesure une modification qui serait inacceptable par les parrains